



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

ETHIQUE ET PARTAGE – CCFD

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

ETHIQUE ET PARTAGE – CCFD

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	11
Bilan Passif	13
Hors Bilan	14
Compte de résultat	15

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	19
Complément d'information 1	20
Complément d'information 2	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	26
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	29
Inventaire	30
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	32

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Actions des pays de l'Union européenne.

OPCVM d'OPC : Moins de 10 % de l'actif net

OBJECTIF DE GESTION

Ethique et Partage - CCFD est un FCP de partage dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille d'actions d'entreprises des pays de l' Union européenne sélectionnées selon les critères éthiques et de développement durable du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD).

A titre purement indicatif, l'indice MSCI EMU NET TOTAL RETURN pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

INDICATEUR DE REFERENCE

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence ; des comparaisons au MSCI EMU NET TOTAL RETURN restent cependant possibles à long terme. Le MSCI EMU NTR est un indice composite publié par Morgan Stanley qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro (une centaine de valeurs). Il est calculé dividendes réinvestis.

Ticker Bloomberg : MSDEEMUN.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La sélection des valeurs éligibles pour le Fonds s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés mais aussi d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne. Meeschaert Asset management utilise notamment les notations sociales de RiskMetrics Group dans son process de gestion et les recommandations de Proxinvest, dans le cadre de sa politique de vote.

Le CCFD participe activement à la définition du référentiel de valeurs éligibles par les comités de gestion mensuels, dont les choix sont validés dans le cadre de conseils éthiques pluriannuels.

Les comités de gestion mensuels réunissent des membres du CCFD et de l'équipe de Meeschaert Asset Management. Lors de chaque rencontre, un secteur économique (banques, télécommunications, automobile...) ou un sujet thématique (changement climatique, vieillissement démographique, matières premières en Afrique...) est étudié. Ces analyses sont effectuées sur la base de fiches évaluant les entreprises européennes de ce secteur ou de cette thématique, selon les critères extra-financiers suivants :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement,
- Les politiques environnementales,
- La gouvernance,
- Le respect des droits de l'Homme,
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...),

Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable.

Au terme de la réunion, les représentants du CCFD et de Meeschaert Asset Management sélectionnent les entreprises qui intègrent le mieux les enjeux éthiques sectoriels dans leur politique et leur comportement pour faire partie du référentiel de valeurs éligibles.

Le référentiel d'investissement représente l'univers d'investissement à partir duquel le gérant opère une gestion dynamique tout en contrôlant les risques.

Le fonds recherche des titres dont les cours de bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance.

Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel). La gestion est également très attentive à la configuration technique de la valeur et privilégie les titres présentant une performance absolue et/ou relative favorable par rapport à l'indice et/ou aux secteurs de l'entreprise.

Chaque année le souscripteur s'engage à verser au CCFD sous la forme d'un don, 100 % du coupon distribué par le Fonds. Ce don fait l'objet d'un reçu fiscal. Une somme d'un équivalent du quart (25 %) des frais de gestion sera versée par Meeschaert Asset Management au CCFD.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Le fonds ne peut détenir moins de 60 % de son actif net en actions de sociétés ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne. La gestion peut, à hauteur maximum de 10 % de l'actif net, être élargie aux actions des pays hors Union Européenne (dont les pays émergents) et aux actions de petites et moyennes capitalisations boursières.

Titres de créances, instruments monétaires et obligations :

A titre de diversification et pour réduire la volatilité du portefeuille, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés jusqu'à 20 % de l'actif net.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.

Les produits de taux pourront, jusqu'à 10 % de l'actif net, concerner des produits de notation inférieure à BBB- (notation composite Standard & Poor's ou équivalent Moody's) ou non notés. Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

L'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, s'effectuera en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle de toute classification et ne dépassera pas 10 % de l'actif net.

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Règlementés;
- ◆ Organisés;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◇ Taux ;
- ◆ Change ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture ;
- ◆ Exposition;
- ◆ Arbitrage ;
- ◇ Autres natures ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres natures (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque actions ;
- ◆ Couverture du risque de change ;
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions et change ;
- ◇ Autre stratégie

Les instruments financiers à terme, conditionnels ou non, sont utilisés comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque action, taux ou change.

Titres intégrant des dérivés :

Néant sauf bons de souscription dans la limite de 10% et obligations convertibles ou échangeables jusqu'à 10 % de l'actif net.

Dépôts :

Néant

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant

Méthode de suivi du risque global : L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Net Total Return.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :**Risque de perte en capital :**

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux remontent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque de notation high yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations privés et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque lié aux obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap :

Les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FIA peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Garantie ou protection : Néant

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

Xavier Lhote

2 – Politique d'investissement

2014 aura été une année complexe sur les marchés d'actions européennes très loin des anticipations du consensus. Le MSCI Euro aura finalement terminé l'année à + 2,27 % après avoir connu des variations de +/- 10 % sur des séquences très rapides. 2014 marque dès lors le grand retour de la volatilité.

Les investisseurs débutent 2015 sur une note optimiste en ce qui concerne les perspectives économiques. La croissance anticipée est certainement moins forte en Chine et dans les pays émergents, mais elle s'annonce plus forte ailleurs comme aux Etats-Unis alors en plein redressement économique. Il y a donc une sorte de transition entre les régions contributrices à la croissance mondiale. Les indicateurs de climat des affaires ont d'ailleurs repris une tendance haussière depuis quelques mois, notamment en zone euro. La sortie du double dip semble se confirmer.

Au sein de cette ambiance positive persistent des éléments d'incertitudes comme l'évolution de la politique monétaire de la FED suite au changement de sa présidence, avec l'arrivée de Janet Yellen, et aux signes d'amélioration de l'économie américaine. La communication de la FED est alors en passe de devenir le fil conducteur de l'évolution des marchés sur l'ensemble de l'année. Dans ce contexte, la gestion est restée prudente en conservant un volant de liquidités afin de pouvoir saisir des opportunités.

L'embellie de début d'année aura été de courte durée. Progressivement mais sûrement la volatilité fait son retour sur les marchés d'actions européennes. Les facteurs sont multiples. Comme en juin 2013, les marchés financiers émergents montrent des signes de craquement, dégât collatéral des anticipations de resserrement de la politique monétaire américaine sur les devises de ces pays. En zone euro le doute est de retour, la cour constitutionnelle de Karlsruhe estime que le programme d'achat d'obligations OMT dévoilé par Mario Draghi dans les mois ayant suivi sa promesse de "tout faire" de l'été 2012, bien que jamais utilisé, était contraire à une disposition sur le financement des Etats. En Ukraine, la contestation contre le pouvoir pro-russe en place s'est amplifiée, causant des dizaines de morts et, finalement, le départ du président puis à la fin du premier trimestre, la Russie annexe la Crimée.

Pour autant, les investisseurs ne cèdent pas à la panique. L'indice de la zone euro termine le semestre sur une note positive : + 2,27 %. Les opérateurs de marchés auront laissé de côté les mauvaises nouvelles pour retenir que les banques centrales étaient toujours à la manœuvre. La FED est ainsi parvenue à freiner les injections de liquidités sans que les taux d'intérêt s'envolent. En Europe, la BCE a accéléré en se lançant dans une politique monétaire ultra-accommodante (QE) pour éviter une déflation dans la zone euro, ceci à ce stade simplement au travers d'un discours du président de la BCE qui s'est traduit, le 5 juin, par la baisse des taux directeurs et l'injection dans l'économie dans la deuxième partie de 2014, d'un maximum de 400 milliards d'euros.

L'anticipation d'une abondante liquidité a entraîné les valeurs cycliques à la hausse, les investisseurs cherchant à jouer la reprise économique en zone euro. Ethique et Partage - CCFD a profité de ce mouvement au travers d'un investissement en Norsk Hydro. Le producteur norvégien d'aluminium annonçait une reprise de ses volumes. A contrario, le fonds a été impacté par sa sous-pondération en valeurs pétrolières au cours du second trimestre.

Le retour des opérations de fusions-acquisitions a aussi contribué à soutenir le marché. Sur ce plan le fonds bénéficie de l'annonce de fusion de AbbVie avec Shire, cette dernière représentant l'une des premières positions du fonds.

Fin juin, l'annonce d'une amende de près de 9 milliards de dollars par les autorités américaines à l'encontre de BNP Paribas incite, par mesure de précaution, à liquider cette position. Bien que des moyens de contrôle aient été annoncés suite à cette fraude, la gestion attend une meilleure visibilité sur les résultats de ces mesures pour réévaluer le profil de l'entreprise. La société encourt un risque

financier, opérationnel et de réputation. La qualité de la gestion du risque est à remettre en cause, tout comme les dispositifs de conformité et de contrôle interne.

A mi-année, les marchés européens se payent en moyenne 13,7x les bénéfices estimés à fin 2014. Les perspectives de croissance bénéficiaire semblent pleinement valorisées. La déconnexion entre une économie mondiale perçue comme plutôt poussive et des marchés que beaucoup considèrent exubérants est frappante.

Le marché corrige alors de presque 10 % au gré d'inquiétudes sur tel ou tel problème, géopolitique (Ukraine, Palestine), financier (banques portugaises) ou de risques déflationnistes en zone euro. Ces différents éléments constitueront le nouveau cocktail du régime de volatilité des Bourses européennes pour le second semestre avec des variations de +/- 10 % sur des séquences très rapides, encadré à la hausse par les multiples de valorisation des bénéfices et à la baisse par le « Draghi put ».

Début août, le marché anticipe de nouvelles annonces de Mario Draghi à la conférence de Jackson Hole prévue en fin de mois. Le banquier y fera deux déclarations importantes. D'une part, il relève nettement son degré d'inquiétude sur la faiblesse de l'inflation, ce qui prépare le terrain à un possible QE souverain. De l'autre, il se déclare impuissant à régler les problèmes de la zone euro si les États ne font pas leur part du travail. Les marchés sont sensibles au premier point (le rendement du Bund tombe en-dessous de 1%). Les indices européens reviendront à nouveau à proximité de leurs niveaux de juin et l'euro poursuit sa chute face au dollar. Ethique et Partage - CCFD bénéficie alors de l'exposition de plusieurs titres à la devise américaine. C'est le cas avec Essilor, Novo Nordisk ou encore Legrand. En revanche, la sous-pondération significative en valeurs bancaires lui sera défavorable au cours de cette période.

Une fois de plus les marchés repartiront à la baisse. Le mois d'octobre sera celui du crash avec cette fois-ci une correction de plus de 13 % mettant aux abois de nombreux investisseurs par son intensité et sa profondeur. Le changement de paradigme monétaire devient très compliqué à gérer lorsqu'il implique d'importantes évolutions sur les différentes classes d'actifs. La hausse du dollar contiguë à l'anticipation du resserrement monétaire de la FED accentue la chute des matières premières. La chute du prix pétrole suscite des commentaires négatifs qui y voient le signe que la croissance mondiale est en train de fléchir. La crise atteint son paroxysme avec des rumeurs sur des tensions au sein du conseil de la BCE entre messieurs Draghi et Weidmann. Une fois de plus le président de la BCE parvient à soutenir le marché en lui laissant entendre que le décor est mis en place pour l'annonce prochaine d'un QE souverain. La faiblesse de l'inflation, désormais proche de zéro, met la BCE en porte-à-faux par rapport à son mandat de stabilité des prix.

Au cours de la période la gestion initie une position en Atos. Le titre en recul de 17 % depuis le début d'année au moment de l'achat apparaît passablement décoté au regard de la qualité de ces acquisitions et de la stratégie mise en place par le gouvernement. Sur le plan ISR, il intègre le portefeuille car son activité de prestations de services informatiques spécialisées dans l'infogérance, l'intégration de systèmes et de services transactionnels répondent aux enjeux sociétaux de « Big Data » et de sécurisation des données. L'acquisition récente de Bull confirme cette stratégie de créer le n°1 européen du cloud, de la cyber sécurité et du Big Data. Le groupe déploie des moyens de formation sur la sécurité des données à l'ensemble de ses employés et participe au groupe de travail de la Commission Européenne sur le Cloud Computing. Par ailleurs, Atos est proactif en matière de gestion des impacts environnementaux directs et indirects.

La ligne de Sanofi a été vendue suite à l'apparition de nombreuses controverses, notamment de corruption en Chine, Serbie, France, Allemagne et Etats-Unis. Les principales allégations reposent sur des pratiques datant de 2007 à 2012, à savoir la rémunération illicite des médecins pour promouvoir la distribution des médicaments du groupe. De plus, le limogeage de Chris Viehbacher, CEO à l'origine de la transformation du groupe, laisse planer des incertitudes sur le plan boursier.

Début décembre, les indices européens sont de nouveau proches des plus hauts niveaux de l'année. Le prix du pétrole poursuit sa correction vers 60\$ pour le baril de Brent. La sous-exposition significative du fonds au secteur pétrolier lui permet de bien résister. L'effondrement de la devise russe s'amplifie en conséquence, le risque d'un défaut sur la dette en dollar s'accroît, ravivant les souvenirs de la crise de 1998. Comme en octobre, les Bourses mondiales connaissent une correction brutale (puis rebondissent). Au même moment, le risque politique monte de plusieurs degrés en zone euro, avec l'annonce d'élections anticipées en Grèce. Elles pourraient porter au pouvoir le parti de gauche radicale dont l'une des réclamations est de renégocier la dette vis-à-vis des créanciers officiels. Ce nouveau risque géopolitique trouvera son épilogue en 2015 assurant encore une importante volatilité.

La faible pondération en valeurs bancaires aura joué à plein dans cette dernière phase. Le fonds termine l'année proche de son indice de référence ajusté des dividendes.

L'année boursière 2014 aura été mitigée et surtout marquée par d'amples variations dans la tendance (succession de phases de hausse et de baisse rapides) et de rotations sectorielles accélérées ne dégageant pas de réelles thématiques. Finalement les bonnes nouvelles de 2014 avaient été en partie intégrées dans la performance des Bourses de 2013. Le sujet est de savoir s'il en sera de même pour 2015. L'action des grandes banques centrales à travers le monde est aujourd'hui à peu près connue : assouplissement en zone euro, au Japon et en Chine ; resserrement au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ce qui l'est moins - et est source d'incertitude - est la fixation d'horizons radicalement différents qu'elles impliquent : l'impact de l'appréciation du dollar sur les bénéfices des entreprises. Le recul des cours du pétrole et plus globalement des prix des matières premières ou des conditions de financement plus accommodantes permettant un redressement de l'activité en zone euro.

A nouveau, les zones de turbulences devront être amorties par une utilisation dynamique des liquidités au sein de la gestion du fonds ainsi qu'un stock picking basé sur l'earning momentum jusqu'à l'émergence de nouvelles thématiques.

Performances

La performance de la part D ressort à 4.60 %.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du fonds.

Changements affectant le fonds

A compter du 19/09/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

La réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante

Distribution unitaire par part (action) : 0.04

- dont part éligible à la réfaction de 40 % : 0.04
- dont part non éligible à la réfaction : 0

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC :

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information 1.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à certains gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Nous sommes également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert.com à la rubrique Informations réglementaires.

Un site internet dédié aux activités ISR a également été créé : www.isr.meeschaert.com où le code de transparence ISR et un rapport sont diffusés chaque année, pour présenter les activités ISR qui ont été mises en oeuvre par Meeschaert Asset Management.

Le Label ISR Novethic dont bénéficie votre Fonds est attribué aux fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) dont la gestion prend systématiquement en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Il atteste de l'impact que l'analyse ESG a sur la composition du portefeuille. Le label est attribué par le Centre de Recherche ISR de Novethic, organisme indépendant, destiné à attester aux investisseurs la qualité du processus ISR et la transparence la plus complète possible sur les produits ISR proposés.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site [/www.meeschaertisr.com](http://www.meeschaertisr.com).

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	4 187 684,98	4 114 992,43
Actions et valeurs assimilées	3 389 151,25	3 814 997,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 389 151,25	3 814 997,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	399 944,05	299 995,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	399 944,05	299 995,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	398 589,68	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	398 589,68	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-

Créances		36 539,26
Opérations de change à terme de devises		
Autres		36 539,26
Comptes financiers	275 069,04	127 222,46
Liquidités	275 069,04	127 222,46
TOTAL DE L'ACTIF	4 462 754,02	4 278 754,15

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	4 204 438,19	4 178 321,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	23 049,13	-
Report à nouveau (a)	721,64	2 330,15
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	211 985,58	22 744,74
Résultat de l'exercice (a,b)	13 804,39	33 195,08
Total des capitaux propres	4 453 998,93	4 236 591,07
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	8 755,09	42 163,08
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 755,09	42 163,08
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	4 462 754,02	4 278 754,15

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-
AUTRES OPERATIONS	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	117 218,42	104 185,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-87,37	18 812,50
Produits sur titres de créances	286,85	60,80
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	117 417,90	123 058,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	117 417,90	123 058,62
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-102 492,50	-91 304,18
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	14 925,40	31 754,44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 121,01	1 440,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	13 804,39	33 195,08

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est L'EURO.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

Les actions et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables :

Prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de gestion

– 2.392 % TTC

La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM/FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management).

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Le résultat net est distribué.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.

Changements affectant le fonds

Néant

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	4 236 591,07	3 497 172,51
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	322 253,16	268 477,98
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-269 133,43	-320 973,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	333 723,74	189 851,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-95 294,48	-148 927,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-24 167,07	-18 323,00
Différences de change	920,58	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-29 680,63	775 201,51
Différence d'estimation exercice N	557 949,71	587 630,34
Différence d'estimation exercice N-1	-587 630,34	187 571,17
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-36 139,41	-37 642,84
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 925,40	31 754,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	4 453 998,93	4 236 591,07

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	Néant
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	387 066,1800
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	Néant
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		23 825,585	
Nombre de titres rachetés		19 592,029	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées		-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	102 492,50	2,39
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	Néant
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	-
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	8 755,09
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	8 755,09

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	
Obligations indexées	
Obligations convertibles	
Titres participatifs	
Autres Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	399 944,05
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	399 944,05
Bons du Trésor	-
Autres TCN	399 944,05
Autres titres de créances	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d’actif, de passif et hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif		Néant	Néant	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	399 944,05	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	275 069,04
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	399 944,05	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	275 069,04	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	DKK	GBP	NOK	USD
Actif				
Dépôts				
Actions et valeurs assimilées	59 434,81	67 048,40	124 786,55	175 059,72
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Titres d'OPC				
Opérations temporaires sur titres				
Autres instruments financiers				
Créances				
Comptes financiers				
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers				
Opérations temporaires sur titres				
Dettes				
Comptes financiers				
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture				
Autres opérations				

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	721,64	2 330,15
Résultat	13 804,39	33 195,08
TOTAL	14 526,0300	35 525,2300
Affectation		
Distribution	12 828,70	34 813,24
Report à nouveau de l'exercice	1 697,33	711,99
Capitalisation		
TOTAL	14 526,0300	35 525,2300
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	320 717,552	316 483,96
Distribution unitaire	0,04	0,11
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	235 034,71	22 744,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	235 034,7100	22 744,7400
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	235 034,71	22 744,74
TOTAL	235 034,7100	22 744,7400
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	11,52	9,62	10,87	13,38	13,88
Actif net (en k €)	3 446,67	2 912,71	3 497,17	4 236,59	4 454,00
Nombre de titres					
Parts D	299 103,397	302 506,179	321 726,170	316 484,00	320 717,552

	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
Distribution unitaire sur résultat	0,14	0,12	0,12	0,11	0,04
(y compris les acomptes) (en €)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en €)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	-	-	-	-	0,73
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts D	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				3 389 151,25	76,09
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé					
ACCOR	1 300,00	37,34	EUR	48 542,00	1,09
AEGON	25 000,00	6,26	EUR	156 475,00	3,51
AIR LIQUIDE	820,00	102,85	EUR	84 337,00	1,89
ATOS ORIGIN	1 300,00	66,30	EUR	86 190,00	1,94
AXA	6 300,00	19,21	EUR	120 991,50	2,72
CAP GEMINI	3 000,00	59,48	EUR	178 440,00	4,01
CASINO GUICHARD-PERRACHON	780,00	76,46	EUR	59 638,80	1,34
CREDIT AGRICOLE S.A	6 000,00	10,76	EUR	64 560,00	1,45
DAIMLER	1 650,00	68,97	EUR	113 800,50	2,56
ENAGAS SA	4 100,00	26,19	EUR	107 358,50	2,41
ESSILOR INTL	1 500,00	92,68	EUR	139 020,00	3,12
EXPERIAN	4 800,00	10,88	GBP	67 048,40	1,51
LEGRAND	4 400,00	43,55	EUR	191 598,00	4,30
MICHELIN	1 731,00	75,27	EUR	130 292,37	2,93
NATUREX	1 208,00	50,00	EUR	60 400,00	1,36
NOVO NORDISK A/S-B	1 700,00	260,30	DKK	59 434,81	1,33
OREAL	650,00	139,30	EUR	90 545,00	2,03
PEUGEOT	8 600,00	10,22	EUR	87 892,00	1,97
RANDSTAD HOLDING	3 300,00	40,06	EUR	132 198,00	2,97
REED ELSEVIER	10 000,00	19,84	EUR	198 400,00	4,45
SAFT GROUPE	4 154,00	25,15	EUR	104 473,10	2,35
SAINT-GOBAIN	1 300,00	35,23	EUR	45 799,00	1,03
SAP	600,00	58,26	EUR	34 956,00	0,78
SCHNEIDER ELECTRIC	1 000,00	60,61	EUR	60 610,00	1,36
SEB	1 600,00	61,57	EUR	98 512,00	2,21
SHIRE ADR	1 000,00	212,54	USD	175 059,72	3,93
STATOIL	8 600,00	131,20	NOK	124 786,55	2,80
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	8 000,00	14,44	EUR	115 480,00	2,59
TELECOM ITALIA ORD.	80 000,00	0,88	EUR	70 560,00	1,58
UNILEVER	6 000,00	32,64	EUR	195 840,00	4,40
VEOLIA ENVIRONNEMENT	12 600,00	14,76	EUR	185 913,00	4,17
Titres de Créances Négoziables				399 944,05	8,98
Négoziés sur un marché réglementé					
BTR SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 060315	200 000,00	0,00	EUR	199 963,90	4,49

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BT VEOLIA 0% 130215	200 000,00	0,00	EUR	199 980,15	4,49
Titres OPC				398 589,68	8,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
BNP PARIBAS CASH INVEST P	5,00	2 304,70	EUR	11 523,50	0,26
MAM SHORT TERM BONDS C	214,58	1 803,84	EUR	387 066,18	8,69
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00
Swaps				0,00	0,00
Créances					
Dettes				-8 755,09	-0,20
Dépôts					
Autres comptes financiers				275 069,04	6,18
TOTAL DE L'ACTIF NET				4 453 998,93	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.